

---

## **N°2.2 Maîtriser les fondamentaux en matière de fiscalité agricole**

### **FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS**

Objectifs :

Cette formation "initiation" a pour objectif de découvrir l'environnement fiscal de l'entreprise agricole. Ce deuxième module portera principalement sur la fiscalité agricole et mérite d'être complété du module droit rural (2.1) et du module social (2.3).

Pré-requis :

Connaissances générales du secteur agricole.

Durée : 1 jour - 8 h

Animateur : Un Avocat

Tarif par participant :

428 € HT + 64 € HT forfait organisation = 590,40 € TTC

Date :

06/02/2020 - PARIS 26 rue de Mogador 75009

Autres Dates :

06/12/2019 - BEZIERS (34) - proposé par [FORMEGA](#)

### **FORMATION PRIVATISÉE INTRA-CABINET**

Vous avez la possibilité d'organiser cette formation en intra dans votre cabinet pour 4 060 € HT soit **4 872 € TTC** la journée.

Les frais de déplacement, d'hébergement et repas de l'animateur, sont en sus.

L'organisation est à votre charge (réservations salle, restauration, chambre d'hôtel de l'animateur...)

Le support de formation sera facturé par participant 45 € HT.

\* Le nombre de participant ne doit pas excéder 20 personnes par session.

\* \*A partir de la tenue de 3 formations (hors AF), une ristourne de 5 % sera accordée sur l'ensemble des séminaires (hors AF) de la saison (07/2019- 06/2020).

### **PRÉSENTATION DE LA FORMATION**

Il y a fiscalité générale... et fiscalité agricole ! Tout ce que vous connaissez de la fiscalité générale ne vous aidera pas dans le secteur agricole. La fiscalité agricole est un univers à part qui ne souffre d'aucun à peu près. Cette formation est donc indispensable dans votre parcours de spécialisation pour mener à bien votre activité et développer vos missions. Pour être encore plus efficace, nous vous conseillons de compléter votre formation avec le module droit rural (2.1) et le module social (2.3).

## **CONTENU**

- Définition fiscale des bénéfices agricoles
- Champ d'application des différents régimes des bénéfices agricoles
- Détermination du bénéfice agricole réel (passage au réel et régime de croisière, immobilisations, stocks, avances aux cultures...)
- Régimes fiscaux spécifiques à l'agriculture (DPI, DPA, écrêtement des bénéfices, abattement jeunes agriculteurs)
- Aperçu du régime simplifié agricole de TVA (suivant le temps possible)

## **PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION**

Présentation PowerPoint, exposé théorique, exemples et apport de l'expérience de l'animateur. Échanges, étude de cas pratiques et quiz d'évaluation.

---

**Source URL:** <https://formation.uneca.fr/presentation-des-benefices-agricoles>